

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châtenay-Malabry, le 07/04/2025

### **Madame Lydie Evrard proposée pour prendre la direction générale de l'Andra**

Dans un communiqué de l'Élysée paru ce lundi 7 avril, le Président de la République propose la nomination de Lydie Evrard en qualité de directrice générale de l'Andra. Elle sera auditionnée par les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat qui devront se prononcer sur ce projet de nomination.

Lydie Evrard, ingénieure générale des mines, est actuellement directrice générale adjointe et cheffe du département de la sûreté et de la sécurité nucléaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), principale instance intergouvernementale pour la coopération scientifique et technique dans le domaine nucléaire, qui s'emploie à promouvoir les utilisations sûres, sécurisées et pacifiques de l'énergie et des applications nucléaires, et contribue ainsi à la paix et à la sécurité à travers le monde et aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

Avant de rejoindre l'AIEA en 2021, Lydie Evrard a occupé plusieurs postes à responsabilité dans différentes institutions en France, principalement dans le domaine de la protection de l'environnement et de la gestion des risques.

Elle a travaillé pendant plus de 10 ans pour l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), où elle a exercé les fonctions de commissaire, membre du Collège (2017-2021), de directrice de la direction en charge des déchets, du démantèlement, des installations de recherche et du cycle (2010-2013) et d'adjointe au chef de la division de Paris (2006-2009), en charge du contrôle de la radioprotection et du suivi des sites pollués par des substances radioactives.

Elle a également exercé les fonctions de déléguée interministérielle aux normes et de sous-directrice en charge de la normalisation, la métrologie, l'accréditation et la réglementation des produits à la Direction générale des entreprises (2013-2017), et travaillé pour le ministère en charge de l'environnement dans le domaine de la protection de l'environnement (2000-2006).

Durant sa carrière, Lydie Evrard a travaillé sur de nombreux sujets en lien avec les activités de l'Andra, en particulier, le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs, les débats publics relatifs à la gestion des déchets radioactifs, le projet Cigéo de stockage des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue, mais également à travers la Convention commune de l'AIEA qui cherche à promouvoir au niveau international un haut niveau de sûreté dans la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs.

Lydie Evrard est Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

[Voir le communiqué de presse de l'Élysée](#)

#### **À propos de l'Andra**

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.